



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Guide des bonnes pratiques



GUIDE UTILISATEUR CAVIN
(CONTRATS D'ACHAT VIN VRAC)



Avant-propos :

Ce document est destiné aux personnes menées à utiliser l'application CAVIN : opérateurs (acheteurs, vendeurs ou courtiers) et agents de FranceAgriMer. Il indique les démarches d'inscription sur l'application, de connexion, ainsi que les différentes fonctionnalités que chacun a à utiliser.

Pour rappel, les transactions en vrac portant sur des produits issus de la vigne, conclues au stade de la première commercialisation sur le territoire national entre les producteurs, les groupements de producteurs ou les caves coopératives et leurs acheteurs, font l'objet d'un contrat soumis au visa de l'établissement visé à l'article L621-1 du code rural ou de l'organisation interprofessionnelle compétente. L'absence de visa entraîne l'interdiction de circulation du produit concerné. Conformément à l'article D.665-30 du code rural et de la pêche maritime, les données collectées pour alimenter le système de cotation proviennent des informations enregistrées à l'occasion du visa des contrats d'achat de vin par les Organisations Interprofessionnelles reconnues ou, à défaut, par FranceAgriMer. En vertu du deuxième alinéa de l'article R. 621-3 du code rural et de la pêche maritime, FranceAgriMer est chargé de l'établissement des cotations publiques officielles et de leur mise à disposition auprès des autorités communautaires.

Table des matières

1. Inscription aux services dématérialisés de FranceAgriMer.....	3
2. Manuel d'utilisation de l'application CAVIN :	7
2.1. Page d'accueil :.....	7
2.2. Saisie d'un contrat.....	8
2.3. Présentation de l'écran des contrats en attentes	16
2.4. Section « En attente » :	19
2.5. Contrats visés :.....	19

1. Inscription aux services dématérialisés de FranceAgriMer

Sont appelés « opérateur », dans la suite de ce document les personnes menées à faire un contrat d'achat vin vrac en tant que vendeur, acheteur ou courtier.

1.1. Je n'ai pas de compte au E-Service de FranceAgriMer :

Afin de pouvoir accéder à CAVIN, l'opérateur doit avoir des accès aux e-Service de FranceAgriMer, accessible à cette adresse :

<https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>

The screenshot shows the homepage of the FranceAgriMer e-services portal. At the top, there is a header with the FranceAgriMer logo and the text 'e-services'. Below the header, a yellow banner reads 'Bienvenue sur le portail e-services'. The main content area is divided into two columns. The left column features a 'Liste des 10 derniers documents publiés' and a 'Visite guidée' link. The right column contains a section titled 'Le portail des e-services de FranceAgriMer donne accès :', followed by two bullet points describing the services available. Below this, there are three sections: 'Déjà inscrit ?' with a 'Me connecter' button and links for 'Mot de passe oublié ?' and 'Identifiant oublié ?'; 'Première visite ?' with an 'M'inscrire' button. At the bottom of the page, there is a footer with 'Mentions légales et CGU', 'Contact', and 'Accessibilité : non conforme'.

Il est possible de consulter une vidéo de présentation en cliquant sur « **Visite guidée** », qui présentera les démarches pour s'enregistrer en tant qu'utilisateur des e-Services.

Pour s'inscrire, il faut cliquer sur « M'inscrire ». Sur l'écran qui s'affiche, il faut choisir les applications auxquelles vous souhaitez accéder (en bas de l'écran). L'application CAVIN se trouve dans la section « viticulture ».

Une fois l'application sélectionnée, il faut saisir son numéro de SIRET. Une fois celui-ci saisi, les informations de l'entreprise apparaissent (Raison sociale, Forme juridique, Adresse du siège, etc). Il faut vérifier que ces informations sont exactes, elles seront utilisées par la suite lors de la réalisation des contrats d'achat.

Une fois validé, il faut remplir des informations personnelles : nom, prénom, adresse électronique, numéro de téléphone, ... Ces informations permettront d'identifier précisément les opérateurs lors de la réalisation des contrats.

Dans la dernière étape, il faut choisir son identifiant (entre 4 et 20 caractères, avec ou sans chiffre), son mot de passe ainsi que la question permettant de récupérer ses identifiants en cas d'oubli. Il faut également accepter les conditions générales d'utilisation.

Accueil > Création de votre compte

e-services > Immatriculation > Informations > Validation

Vos renseignements

Votre e-service sélectionné : Contrat achat vin Immatriculation : 34309346400042

Civilité : Monsieur Votre nom : PUGET Votre prénom : Nollan Adresse électronique : nollan.pugel@franceagri.fr

Adresse de correspondance : NICOLAS DIRECT 1 RUE DES OLIVIERS Numéro tél fixe :

Code postal : 94320 Ville : THIAIS Numéro tél portable :

Pays : FRANCE

Validation

* Choisissez un identifiant nollan.nicolas

* Merci de renseigner votre question secrète Quelle est votre ville natale ?

* Votre réponse marseille

* Choisir votre mot de passe *****

* Saisir à nouveau votre mot de passe *****

* Recopiez les caractères du captcha 4582a  [Changer l'image](#)
Vous êtes mal-voyant ?

Conditions générales d'utilisation

J'accepte les conditions générales d'utilisation

Format électronique

J'accepte les envois de documents au format électronique

J'accepte de recevoir les lettres d'informations électroniques (newsletters)

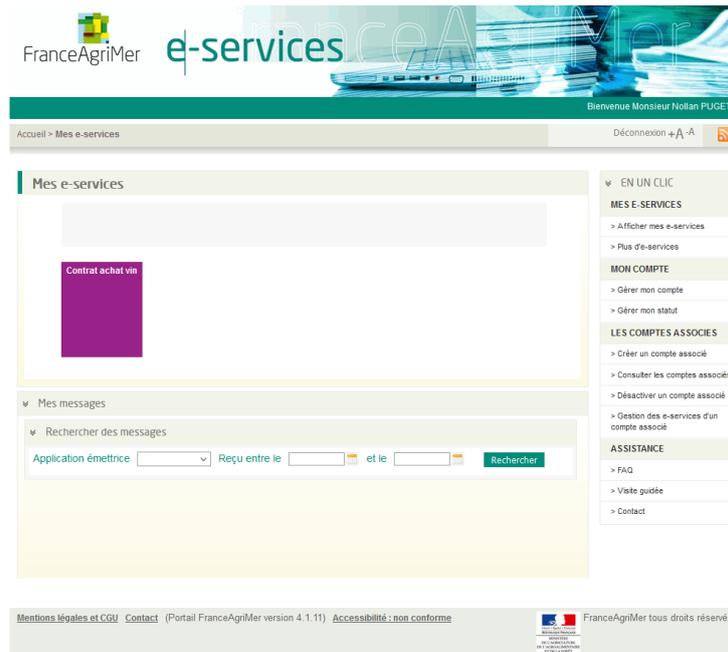
J'accepte de recevoir les messages de type SMS

[Etape précédente](#) [Terminer](#)

Mentions légales et CGU [Contact](#) (Portail FranceAgriMer version 4.1.10) [Accessibilité : non conforme](#)  FranceAgriMer tous droits réservés

Une fois ces étapes validées, un mail est envoyé à l'adresse indiquée pour valider et finaliser l'inscription sur les e-Services via un lien validant l'inscription.

Par la suite un numéro de télusager sera envoyé par voie postale (à l'adresse de la société indiqué lors de l'inscription). Ce numéro permettra de se connecter sur e-Service, lors de la première connexion. Une fois connecté, l'opérateur arrive sur la page suivante :



En parallèle, l'opérateur est enregistré sur l'application et un agent FranceAgriMer doit, via CAVIN, donner les habilitations à l'opérateur. L'habilitation n'est réalisée qu'après réception par FranceAgriMer de la convention cadre disponible à la fin de ce document (ou par demande à l'adresse suivante : contact.cavin@franceagrimer.fr). Tant que cela n'est pas fait, un encart gris apparaît en-dessous de celui de l'application, indiquant « En attente de validation ».



Une fois les habilitations données, l'opérateur peut accéder à l'application Contrat d'achat vin (CAVIN) en cliquant directement sur l'encart violet.

L'opérateur peut également accéder à l'application via le lien suivant :

<https://cavin.franceagrimer.fr/cavin/#/>

1.2. J'ai déjà un compte au E-Service de FranceAgriMer :

Dans le cas où l'entreprise de l'opérateur possède déjà un compte sur e-service et souhaite faire un nouvel accès :

La personne possédant les accès au compte, doit permettre la création d'un « compte associé », via l'écran principal.

The screenshot displays the 'Mes e-services' interface. On the right-hand side, there is a vertical menu with several sections: 'EN UN CLIC', 'MES E-SERVICES', 'MON COMPTE', 'LES COMPTES ASSOCIES', and 'ASSISTANCE'. Under 'LES COMPTES ASSOCIES', the option '> Créer un compte associé' is highlighted with a red circle. The main content area on the left features a large purple button labeled 'Contrat achat vin'. Below this, there is a section for 'Mes messages' with a search bar and a 'Rechercher' button.

Les informations générales du futur utilisateur doivent être entrées (Nom, prénom, adresse mail), puis le e-service « Contrat achat vin » sélectionné. A la validation, un mail d'inscription sera envoyé à l'utilisateur devant être associé au compte de l'entreprise existant.

Le futur utilisateur doit ensuite suivre les étapes d'inscriptions décrites précédemment pour pouvoir obtenir les accès à CAVIN. Une fois les habilitations données par l'agent FranceAgriMer, il pourra accéder à l'application.

Dans le cas où l'entreprise de l'opérateur possède déjà un compte sur e-service et souhaite utiliser cet accès :

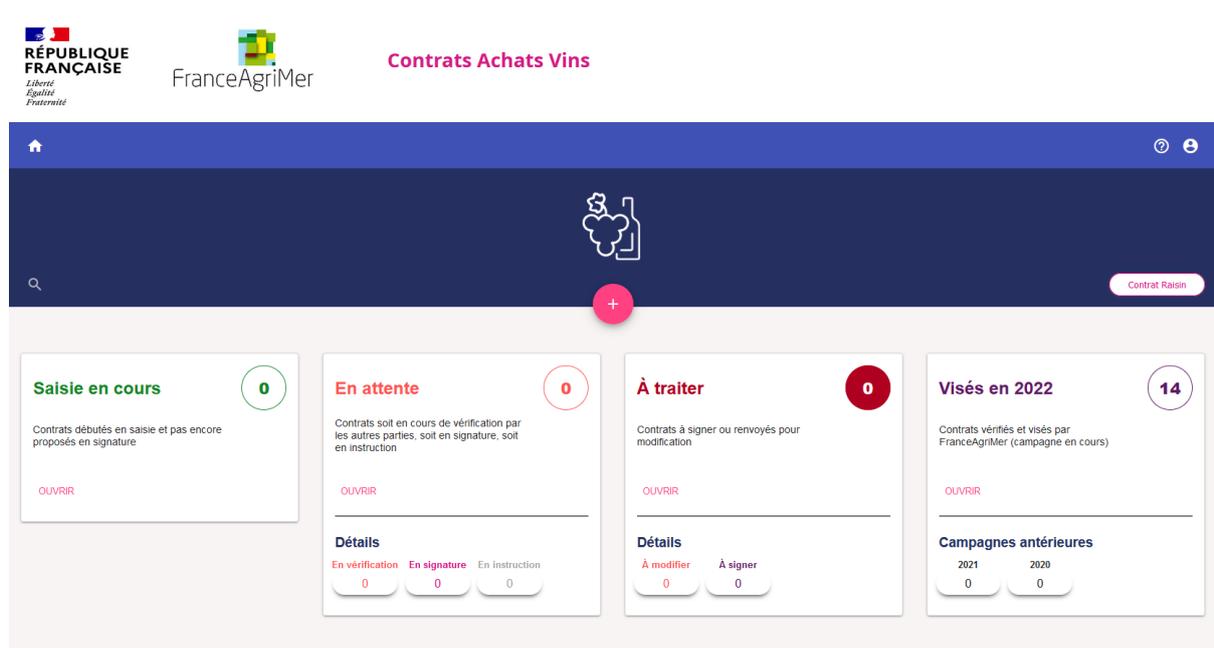
L'opérateur doit seulement demander l'habilitation à l'application CAVIN afin de pouvoir saisir des contrats. L'habilitation n'est réalisée qu'après réception par FranceAgriMer de la convention cadre disponible à la fin de ce document (ou par demande à l'adresse suivante : contact.cavin@franceagrimer.fr).

2. Manuel d'utilisation de l'application CAVIN :

Sont appelés « opérateur » dans la suite de ce document les personnes menées à faire un contrat d'achat vin vrac (vendeur, acheteur ou courtier).

2.1. Page d'accueil :

Une fois inscrit et connecté, l'opérateur arrive sur la page d'accueil suivante :



L'écran est constitué de 4 sections, permettant la gestion des différents contrats.

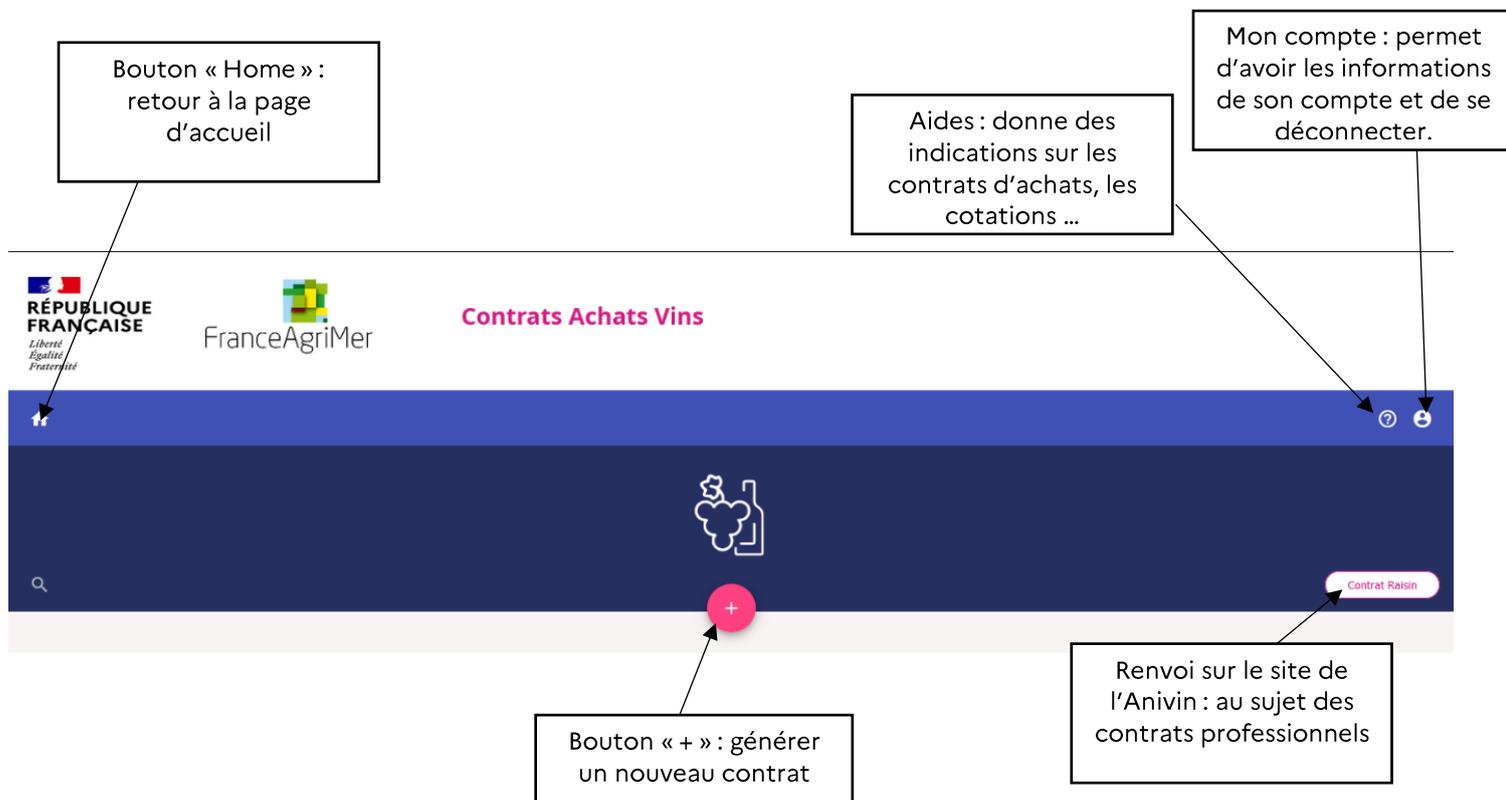
La première section, « **Saisie en cours** », permet de reprendre la saisie d'un contrat non terminé et enregistré en tant que « brouillon ». À noter qu'on ne peut saisir qu'un seul contrat à la fois. Il faudra finaliser le contrat (ou l'annuler) avant d'en saisir un autre. Le nombre dans le cercle, correspondant au nombre de contrat en cours de saisie et ne pourra qu'être 0 ou 1.

Dans la section « **À traiter** » sont transmis les contrats remplis et signé par un opérateur avec qui un contrat en cours de réalisation. Il sera possible de signer les contrats ou de demander une modification. Dans ce cas, le contrat n'est pas validé et nécessite de nouveau la signature de l'ensemble des opérateurs. Le contrat passe alors « En attente ». Une fois signé par l'ensemble des opérateurs, le contrat doit être validé par un agent FranceAgriMer. Si celui-ci demande une modification, il faudra à nouveau refaire les signatures, suite à la modification.

Dans la section « **En attente** », l'opérateur peut consulter l'ensemble des contrats en attente de modification ou de validation par une autre partie prenante du contrat (attente de signature ou de modification par un autre opérateur ou attente de visa de FranceAgriMer).

La dernière section, « **Visés en** » rassemble l'ensemble des contrats visés durant la campagne indiquée (ici 2022). Il récapitule également les contrats visés sur les deux campagnes précédentes. Dans cette rubrique il est possible de générer les contrats en format PDF.

Focus sur les autres fonctionnalités disponibles sur le haut de la page d'accueil :



2.2. Saisie d'un contrat

Dans un premier temps, il faut générer un nouveau contrat en cliquant sur le « + » sur fond rose, au centre de l'écran d'accueil. Comme dit précédemment, si un contrat est déjà en cours de saisie cette manœuvre ne sera pas possible. Il faudra d'abord finaliser ou supprimer le contrat accessible dans la section « saisie en cours ».

Dans la suite de ce document, les différentes informations devant être saisies sont détaillées.

2.2.1. Informations relatives aux opérateurs

Sur l'écran suivant le clique du bouton « + », il faut indiquer si la personne qui fait le contrat est un opérateur (un acheteur/un vendeur) ou un courtier (représentant un acheteur/un vendeur). Dans le cas des courtiers, le SIRET de l'opérateur représenté sera

demandé alors que dans le cas d'un opérateur, le SIRET associé au compte E-service sera directement récupéré.

Dans tous les cas, les opérateurs (courtier/acheteur/vendeur) doivent tous être habilités à utiliser l'application CAVIN.

L'étape suivante récapitule les informations de la personne faisant le contrat (ou représenté par le courtier qui fait le contrat). Seuls le CVI et la nature de l'opérateur doivent être saisis et peuvent être modifiés si nécessaire. Pour modifier ces informations, il suffit de cliquer sur le crayon rose à droite de chacun des champs de saisie et de choisir la nature de l'opérateur voulu ou d'entrer le CVI manuellement.

Comme pour précédemment, on clique sur « étape suivante » et il faut à présent entrer les informations sur l'autre opérateur (acheteur ou vendeur en fonction de qui saisit le contrat). Comme pour l'étape précédente, une fois la raison sociale entrée, l'ensemble des informations est automatiquement renseigné, sauf le CVI et la Nature (à saisir ou modifier). Il faut également que cet opérateur soit inscrit sur l'application CAVIN.

À noter, la saisie du CVI n'est pas obligatoire pour un acheteur.

À l'étape suivante, l'opérateur doit renseigner le type de contrat. Dans la version actuelle de l'application un seul type de contrat est possible, les contrats Vin De France, sans possibilité de faire du pluriannuel. Cependant, dans les versions ultérieures, il sera possible de choisir le type de contrat souhaité (mise en production au printemps 2023 prévue).

The screenshot displays the 'CONTRAT Vin' application interface. At the top, there is a navigation bar with a home icon, a user profile icon, and settings, refresh, and close buttons. Below the navigation bar, the title 'CONTRAT Vin' is centered, with a 'Saisie en cours' indicator. A progress bar shows four steps: 'Profil', 'Informations', 'Destinataire', and 'Type de contrat', with the fourth step being the active one. The main content area contains the question 'Quel est le type de contrat?' with four radio button options: 'Vin' (selected), 'Miel', 'IGP', and 'AOP'. To the right, there is a section for 'Contrat pluri-annuel ?' with a radio button for 'Oui' and a slider for 'an(s)'. A pink button labeled 'OUVRIRE LE CONTRAT EN SAISIE' is positioned below the options. The footer contains the French Republic logo, contact information, version '1.3.1', and copyright notice '© 2009-2021 FranceAgriMer - tous droits réservés'.

À la suite de ces étapes, on peut alors « ouvrir le contrat en saisie ».

2.2.2. Saisie du contrat

Ensemble des conditions générales du contrat

Rappel des informations saisies précédemment. Possibilité de cliquer sur la flèche pour avoir l'ensemble des informations.

Possibilité d'enregistrer le contrat en saisie. À noter que lors de la fermeture du contrat (crois sur fond rose en haut à droite), il sera également demandé si l'on souhaite enregistrer ou non.

The screenshot shows the 'CONTRAT Vin' interface. At the top, there is a blue header with a home icon, a user profile icon, and a close button (X). Below the header, the title 'CONTRAT Vin' is displayed, followed by a status indicator 'saisie en cours'. The main content area is divided into several sections: a 'Vin' section with a dropdown menu, a 'PLURI ANNUEL' section with a 'NON' value and a blue checkmark, a 'VENDEUR' section with 'GAEC DU SAULIER', and an 'ACHETEUR' section with 'GENEVIEVE ALACOQUE'. Below these are three buttons: 'CONDITIONS GENERALES', 'RATTACHEMENT À UN CONTRAT PLURI-ANNUEL', and 'ENREGISTRER'. The bottom section contains three expandable panels: 'Données produits', 'Conditions de retraitaison', and 'Conditions de paiement'. The footer includes the French Republic logo, 'CGU et Mentions légales', 'Contact', 'FAQ', 'Données personnelles', 'Export automatique', 'Version 1.3.1', and '© 2009-2021 FranceAgriMer - tous droits réservés'.

Lignes vin du contrat

Conditions de retraitaisons

Conditions de paiement

Données produits :

En cliquant sur « Données produits » le menu roulant suivant apparaît.

Il faut tout d'abord remplir les informations sur les lieux d'élaborations et de logement des vins concernés par le contrat. **À noter que le code à saisi est le code commune INSEE et non le code postal**, plus couramment utilisé. Il est préférable de remplir le nom de la commune et de le sélectionner dans les propositions automatiques (ces dernières apparaissent quand 3 caractères ou plus sont saisies).

Une fois l'ensemble des informations renseignées, il faut valider la sélection en cliquant sur le « ✓ » sur fond rose en haut à droite.

Lignes vin, sur le même modèle que les anciens contrats papiers

Ajouter une ligne vin

Concernant les lignes vin, elles suivent le modèle des anciens contrats papiers. Il faut renseigner la couleur du vin, l'année de récolte, le stade d'élaboration, les volumes (hl), le degré, le prix (€/hl) et la destination du produit. Il est aussi possible de remplir des informations optionnelles : numéro de cuve, vin nouveau ou bio et cépage (dans le cas de vin avec mention de cépages).

À noter que si le cépage est renseigné il s'agit donc d'un vin de cépage et le cépage majoritaire doit correspondre au nom de cépage sur l'étiquette. Il ne s'agit pas ici d'indiquer la composition d'un vin d'assemblage. Si l'opérateur souhaite renseigner cela, il pourra le faire dans l'espace commentaire dédié, en fin de contrat.

L'icône de « corbeille » en fin de ligne permet de supprimer la ligne.

Une fois l'ensemble des informations renseignées, il faut valider la sélection en cliquant sur le « ✓ » sur fond rose en haut à droite.

Conditions de retraiton :

En cliquant sur « Conditions de retraiton » le menu roulant suivant apparait :

Il y a deux possibilités dans cette étape :

- Entrer une date à partir du calendrier en cliquant sur l'icône calendrier
- Entrer manuellement une autre date via l'encart de texte disponible.

Comme précédemment, une fois rempli il faut valider cette étape avec le « ✓ » sur fond rose en haut à droite.

Calendrier automatique

Autre calendrier : à entrer manuellement

Suppression

Conditions de paiement :

En cliquant sur « Conditions de paiement », le menu déroulant suivant apparaît :

The screenshot shows the 'Conditions de paiement' form with several callouts:

- Choix des modalités de paiement. Possibilité de fixer un échéancier de façon manuelle**: Points to the payment options section where '45 jours à compter de la fin du mois d'émission de la facture' is selected, and a manual 'Echéancier' can be set.
- Validation des informations renseignées**: Points to a red checkmark icon in the top right corner of the form.
- Réserve de propriété**: Points to the 'Réserve de propriété' section, which is currently turned off.
- Observations diverses pouvant être renseignées manuellement. C'est dans cet encart que la composition des vins peut être renseignée dans le cas des vins de mélanges.**: Points to the 'Observations diverses' section at the bottom.
- Si « Non » est coché, le texte « Pour votre information » apparaît en-dessous du premier paragraphe.**: Points to the 'Non' radio button in the 'Conformément à l'article D.631-24...' section, which triggers an informational text block below.

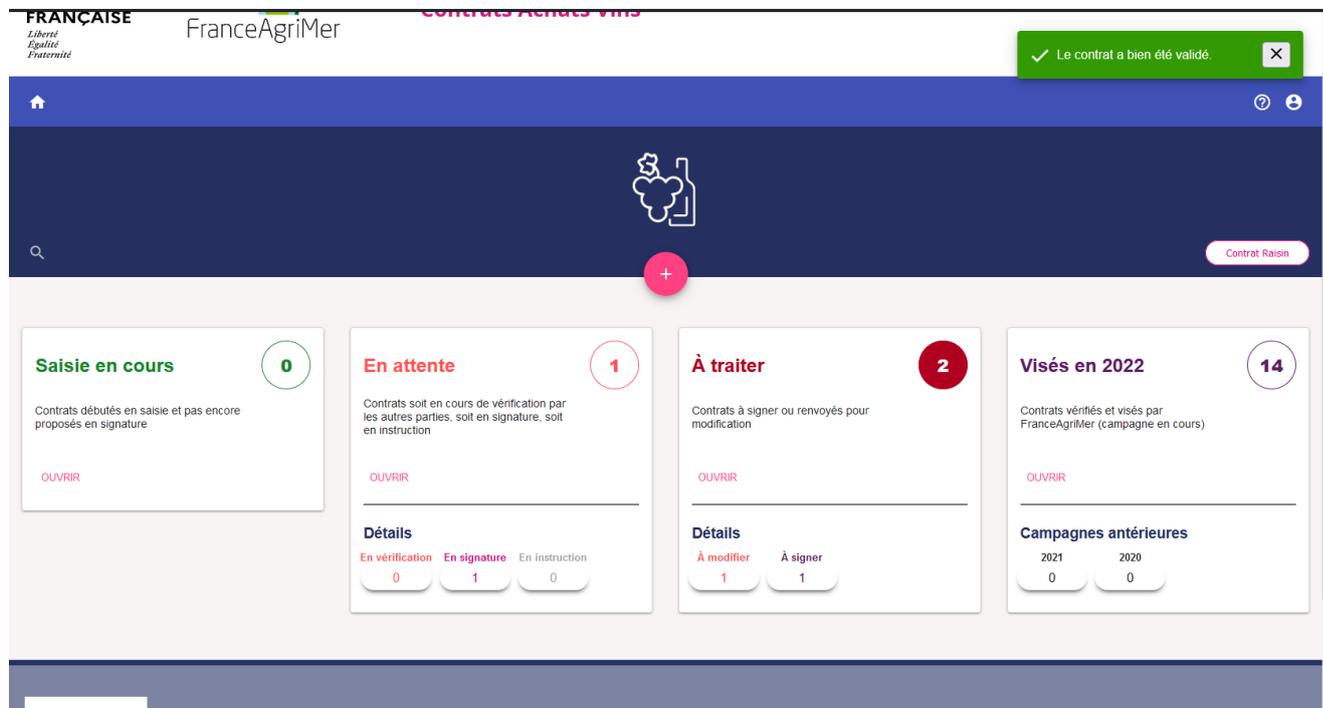
Une fois l'ensemble des informations du contrat remplies, il est possible de « Valider la saisie ». Ce bouton apparaît à côté de « supprimer » et remplace le « enregistrer » présent tant que le contrat n'est pas totalement rempli en haut de page. La fenêtre suivante apparaît :

The screenshot shows the 'VALIDATION' dialog box with the following details:

- Commentaire**: A text area containing 'Ok pour validation du vendeur'.
- Je valide la saisie du contrat pour le proposer en signature**: A confirmation message with a red checkmark icon.
- En tant que**: Acheteur GENEVIEVE ALACOCQUE
- À destination du**: Vendeur EARL DOMAINE COSTE-MOYNIER
- En date et heure du**: 25/10/2022 10:49

The background shows the 'CONTRAT Vin' interface with a 'VALIDER LA SAISIE' button highlighted.

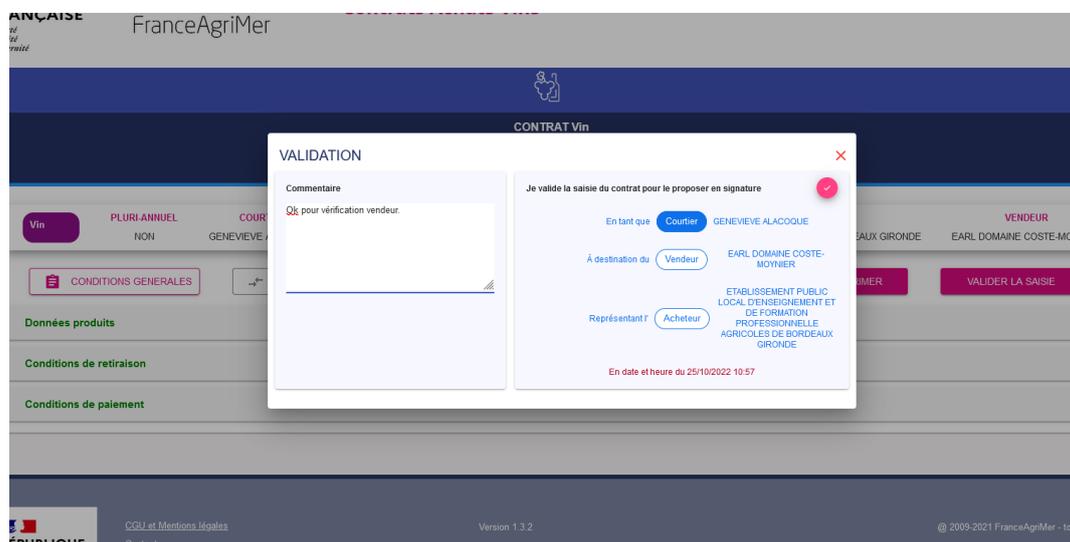
Il est nécessaire d'entrer un commentaire pour viser le contrat. Cela permet notamment d'appuyer le fait que **c'est un contrat commercial qui est en train d'être signé.**



La validation du contrat est assurée par l'apparition d'un encart vert « Le contrat a bien été validé », en haut à droite de l'écran.

Il est consultable par la suite dans la section « En attente », le temps que l'autre opérateur signe le contrat.

Dans le cas où un courtier génère le contrat, il ne faut pas deux mais trois signatures : celle du courtier, celle de l'opérateur représenté et celle de l'opérateur destinataire du contrat.



2.3. Présentation de l'écran des contrats en attentes

Dans la section « à traiter », l'opérateur peut retrouver l'ensemble des contrats nécessitant une signature ou une modification de sa part.

Dans cette section, l'écran suivant apparaît :

The screenshot shows the 'CONTRAT' application interface. At the top, there is a blue header with a home icon and a close button. Below the header, there are two tabs: '1 Liste' (active) and '2 Détail'. A notification bar indicates '2 contrats trouvés'. The main content area displays a table of contracts with columns for 'No Contrat', 'Raison sociale vendeur', 'N° Siret vendeur', 'Raison sociale acheteur', 'N° Siret acheteur', 'Statut', 'Date création', and 'Contacts'. Two rows of contract data are visible. The first row shows 'EARL DOMAINE COSTE-MOYNIER' as the seller and 'GENEVIEVE ALACOQUE' as the buyer, with a status of 'En signature' and a creation date of '25/10/2022 08:59'. The second row shows 'GAEC DU SAULIER' as the seller and 'CAVE DES VIGNERONS DE ROCHEGUDE' as the buyer, with a status of 'A modifier' and a creation date of '20/10/2022 10:05'. The 'Contacts' column for the second row shows 'Valerie ALACOQUE-REC' with a red notification icon. Callouts point to various elements: the 'No Contrat' column, the contract details, the 'Statut' column (with 'En signature' and 'A modifier' buttons circled), the 'Contacts' column, and the 'Opérateur ayant généré le contrat' (Valerie ALACOQUE-REC).

Numéro de contrat, généré uniquement à la validation de celui-ci par FranceAgriMer.

Statut du contrat : soit « en signature » soit « à modifier »

Coordonnées des opérateurs et courtiers impliqués dans le contrat

Informations diverses sur Acheteur/Vendeur

Opérateur ayant généré le contrat

Informations sur la demande de modification.

2.3.1. Contrats en signature :

Dans le cas de la réception d'un contrat à signer, en cliquant sur ce contrat, l'écran suivant apparaît :

The screenshot shows the 'CONTRAT Vin' interface. Callout boxes point to specific elements:

- Demande de modification.** Points to the 'DEMANDER LA MODIFICATION' button.
- Consultation des signatures et commentaires éventuels des opérateurs.** Points to the 'VOIR LES SIGNATURES' button.
- Signer le contrat.** Points to the 'SIGNER' button.
- Ensemble des informations du contrat.** Points to the contract details section, which includes:
 - Données produits
 - Conditions de retraitaison
 - Conditions de paiement

Additional interface details: The top bar shows 'CONTRAT Vin' with a close button. Below it are tabs for '1 Liste' and '2 Détail'. The contract summary shows 'Vin', 'PLURI-ANNUEL NON', 'ACHETEUR GENEVIEVE ALACOQUE', and 'VENDEUR EARL DOMAINE COSTE-MOYNIER'. The footer contains the République Française logo, 'CGU et Mentions légales', 'Contact', 'FAQ', 'Version 1.3.2', and copyright information.

Une fois les éléments du contrat vérifiés, en cliquant sur « signer » une fenêtre de signature apparaît et, comme lors de la création d'un contrat, un commentaire est nécessaire pour signer le contrat.

The 'VALIDATION' dialog box is shown over the contract details. It contains:

- A text input field for 'Commentaire' with the value 'RAS'.
- A confirmation message: 'Je valide la saisie du contrat pour le proposer en signature'.
- Buttons for 'Acheteur' (GENEVIEVE ALACOQUE) and 'Vendeur' (EARL DOMAINE COSTE-MOYNIER).
- A timestamp: 'En date et heure du 25/10/2022 11:36'.

Une fois le contrat signé, il apparaît dans la section « en attente » sous le statut « à instruire ». C'est à un agent FranceAgriMer de viser le contrat.

Attention : Un contrat validé n'est plus modifiable. Il est également impossible de le supprimer. Pour des raisons légales, nous ne pouvons pas supprimer un contrat commercial signé et instruit par nos services.

2.3.2. Contrats à modifier :

Dans le cas d'une demande de modification, de la part d'un agent FranceAgriMer ou d'un opérateur, le commentaire qui accompagne la demande de modification est consultable en passant la souris sur le « ! » orange au bout de la ligne du contrat concerné.

En cliquant sur ce contrat à modifier, l'écran qui apparaît est similaire à celui décrit lors de l'étape « création d'un contrat ». Il faut de nouveau valider l'ensemble des sections : « données produits », « conditions de retraitaison », « conditions de paiement ». Une fois toutes ces parties validé, l'opérateur peut valider sa saisie. Le contrat devra à nouveau être signé par l'autre opérateur puis valider par FranceAgriMer.

The screenshot displays the 'Détail' view of a contract in the CAVIN application. At the top, there are two tabs: '1 Liste' and '2 Détail'. Below the tabs, a header bar contains the following information: 'Vin' (selected), 'PLURI-ANNUEL' (NON), 'COURTIER' (GENEVIEVE ALACOQUE), 'ACHETEUR' (CAVE DES VIGNERONS DE ROCHEGUDE), and 'VENDEUR' (GAEC DU SAULIER). A 'CONDITIONS GENERALES' button is visible on the left. On the right, a pink button labeled 'VALIDER LA SAISIE' is circled in red. Below the header, there are three expandable sections: 'Données produits', 'Conditions de retraitaison', and 'Conditions de paiement'. The footer of the page contains the text 'CGL et Mentions légales', 'Version 1.3.3', and '© 2009-2021 FranceAgriMer - Tous droits réservés'.

2.4. Section « En attente » :

Comme précisé précédemment dans la section « en attente » sont affichés tous les contrats en cours de traitement, concernant l'opérateur. Il peut s'agir de contrats en attente de signature, de modification ou d'instruction de la part de FranceAgriMer. Ces statuts apparaissent dans la colonne « statut » des lignes de contrats.

The screenshot shows a table with the following columns: No Contrat, Raison sociale vendeur, N° Siret vendeur, Raison sociale acheteur, N° Siret acheteur, Statut, Date création, and Contacts. The table contains four rows of contract data. Callouts point to the 'Informations vendeur/acheteur' column (covering seller and buyer details) and the 'Statut' column, which shows options like 'A modifier', 'En signature', and 'A instruire'.

No Contrat	Raison sociale vendeur	N° Siret vendeur	Raison sociale acheteur	N° Siret acheteur	Statut	Date création	Contacts
	ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE MONTPELLIER-ORB-HERAULT	19340128800033	GENEVIEVE ALACOQUE	41384526400014	A modifier	26/10/2022 15:22	Pierre RENARD
	EARL DOMAINE COSTE-MOYNIER	82449966900011	ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE BORDEAUX GIRONDE	19331424200028	En signature	25/10/2022 10:57	Valerie ALACOQUE-REC
	EARL DOMAINE COSTE-MOYNIER	82449966900011	GENEVIEVE ALACOQUE	41384526400014	En signature	25/10/2022 09:54	Valerie ALACOQUE-REC
	GAEC DU SAULIER	32855722800017	GENEVIEVE ALACOQUE	41384526400014	A instruire	20/10/2022 10:05	Valerie ALACOQUE-REC

Différents statuts :

- **À modifier :** le contrat reçu pour signature ne convient pas et a été renvoyé pour modification.
- **En signature :** le contrat a été rempli et signé. Il est en attente de la signature de l'autre opérateur.
- **À instruire :** Le contrat a été signé par l'ensemble des parties. Il est en attente de validation par un agent FranceAgriMer.

2.5. Contrats visés :

Une fois les contrats visés par FranceAgriMer, ils sont archivés dans la section « Visés en 2022 ».

Attention : Une fois le contrat signé et visé par FranceAgriMer, il est impossible de le modifier. Toutes modifications, telles que les volumes ou prix, le nom d'un acheteur, etc. ne pourront être prises en compte.

L'opérateur peut donc consulter l'ensemble des contrats le concernant sur une campagne donnée dans cette section.



Nombre total de contrats visés sur la campagne actuelle.

Contrats des campagnes ultérieures.

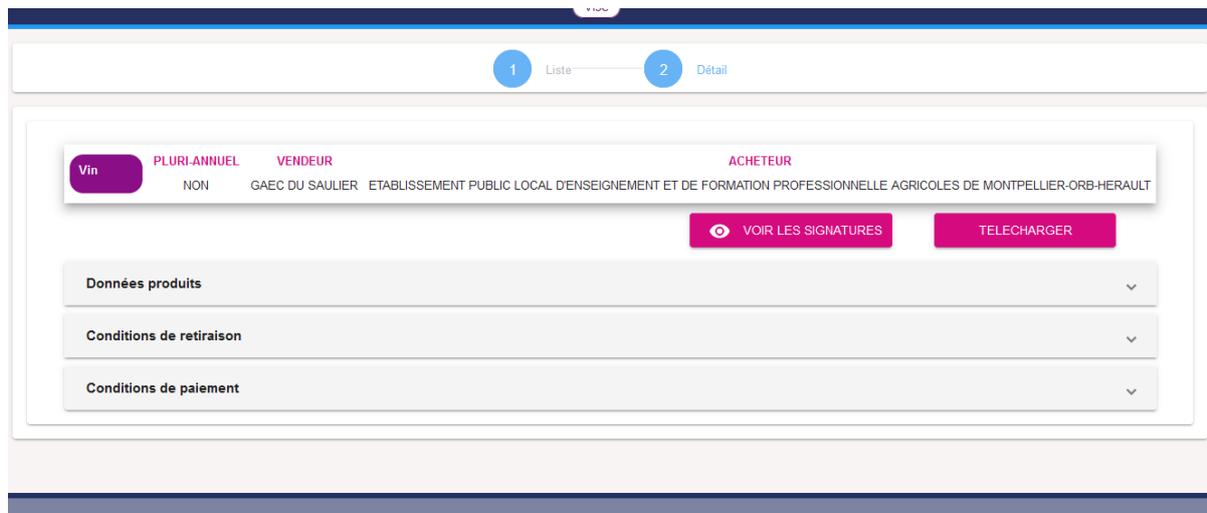
La liste des contrats apparaît avec l'ensemble des informations suivantes : numéro de contrat, raison sociale du vendeur, Siret du vendeur, raison sociale de l'acheteur, Siret de l'acheteur, statut du contrat (« Visé »), date de création du contrat et contacts.

En cliquant sur l'icône « PDF » rose en bout de ligne, il est possible de générer un document au format PDF du contrat. L'autre icône rose permet d'obtenir les contacts (nom, prénom, adresse mail, téléphone) des opérateurs concernés par le contrat.

26 contrats trouvés

No Contrat	Raison sociale vendeur	N° Siret vendeur	Raison sociale acheteur	N° Siret acheteur	Statut	Date création	Contacts
V20220010236	GAEC DU SAULIER	32855722800017	ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE MONTPELLIER-ORB-HERAULT	19340128800033	Visé	21/10/2022 09:46	Pierre RENARD
V20220010235	GAEC DU SAULIER	32855722800017	GENEVIEVE ALACOQUE	41384526400014	Visé	20/10/2022 15:24	Nollan PUGET
V20220010233	GENEVIEVE ALACOQUE	41384526400014	GAEC DU SAULIER	32855722800017	Visé	14/10/2022 14:08	Jean ANATOLE
V20220010332	EARL DOMAINE COSTE-MOYNIER	82449966900011	GENEVIEVE ALACOQUE	41384526400014	Visé	14/10/2022 14:04	Jean-rec SOLLIER-rec
V20220010731	GENEVIEVE ALACOQUE	41384526400014	GAEC DU SAULIER	32855722800017	Visé	13/10/2022 14:41	PIERRE-REC LACOSTE-REC
V20220010729	CAVE DES VIGNERONS DE ROCHEGUEDE	30116964500019	EARL DOMAINE COSTE-MOYNIER	82449966900011	Visé	13/10/2022 10:41	PIERRE-REC LACOSTE-REC
V20220010228	VIGNERONS DE ROCHEGUEDE	30116964500019	GAEC DU SAULIER	32855722800017	Visé	13/10/2022 10:36	Nollan PUGET
V20220010726	GENEVIEVE ALACOQUE	41384526400014	GAEC DU SAULIER	32855722800017	Visé	10/10/2022 14:11	Saliha cherifi

En cliquant directement sur la ligne d'un contrat, l'écran suivant s'affiche :



Il est semblable aux écrans consultables lors de la validation d'un contrat et regroupe l'ensemble des informations de celui-ci. Le bouton télécharger permet d'enregistrer le PDF du contrat en local.